

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LASCOL SM 15

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 161

Page 1 de 7

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

LASCOL SM 15

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Fluide d'usinage miscible à l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: LASCOL LUBRIFIANTS
Rue: 28 Avenue Carnot, BP 30038
Lieu: F-78290 CROISSY SUR SEINE
Téléphone: +33 09.80.52.18.73
e-mail: lascol.lubrifiants@gmail.com

Téléfax: +33 09.57.94.90.76

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1A

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

hydroxyde de potassium, potasse caustique, Gemisch, neutralisiert
3,3'-METHYLENBIS[5-METHYLOXAZOLIDIN]

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P260

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264

Se laver mains soigneusement après manipulation.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LASCOL SM 15

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 161

Page 2 de 7

P321

Traitement spécifique (voir Informations sur cette étiquette).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
1310-58-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique, Gemisch, neutralisiert			25 - 50 %
	215-181-3	019-002-00-8		
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A; H302 H314			
025322-69-4	Propan-1,2-diol, propoxyliert			1 - 2,5 %
	500-039-8			
	Acute Tox. 4; H302			
66204-44-2	3,3'-METHYLENBIS[5-METHYLOXAZOLIDIN]			1 - 2,5 %
	266-235-8			
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1C; H302 H332 H314			
31075-24-8	1,2-Ethanediamin, N',N',N',N',-tetramethyl-,polymer mit 1,1'-oxybis(2-chloroethan)			< 0,5 %
	608-578-1			
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H332 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de malaises persistants, consulter un médecin. Ne rien faire ingurgiter en cas de perte de conscience ou de convulsions.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Brouillard d'eau. Mousse. Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance.

5.2. Dangères particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LASCOL SM 15

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 161

Page 3 de 7

Oxydes nitriques (NOx).
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Combinaison complète de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement. Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.
Température de stockage conseillée : 5-40 °C
Durée de stockage maximale : 1 Jahr

Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Durée de stockage maximale :

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
1310-58-3	Potassium (hydroxyde de)	-	2		VLE (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition**Protection des mains**

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection de la peau

Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LASCOL SM 15

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 161

Page 4 de 7

Établir un plan de protection de la peau.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	jaune
Odeur:	caractéristique

pH-Valeur (à 20 °C):	dans solution dans l'eau 5% ; 9,3	Testé selon la méthode DIN 51369
----------------------	-----------------------------------	--

Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
--	--------

Point d'éclair:	non applicable
-----------------	----------------

Température d'inflammation:	non déterminé
-----------------------------	---------------

Pression de vapeur:	non déterminé
---------------------	---------------

Densité (à 20 °C):	1,10 g/cm ³	DIN 51757
--------------------	------------------------	-----------

Viscosité cinématique: (à 20 °C)	12 mm ² /s	ASTM D 7042
-------------------------------------	-----------------------	-------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart de: Acide fort, Agents oxydants, fortes.

10.4. Conditions à éviter

Protéger contre: forte chaleur.

10.5. Matières incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LASCOL SM 15

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 161

Page 5 de 7

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
1310-58-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique, Gemisch, neutralisiert				
	par voie orale	DL50 273 mg/kg	Rat	RTECS	
025322-69-4	Propan-1,2-diol, propoxyliert				
	par voie orale	DL50 300 mg/kg			
	dermique	DL50 >10000 mg/kg			
66204-44-2	3,3'-METHYLENBIS[5-METHYLOXAZOLIDIN]				
	par voie orale	ATE 500 mg/kg			
	par inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	par inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l			
31075-24-8	1,2-Ethanediamin, N',N',N',N',-tetramethyl-,polymer mit 1,1'-oxybis(2-chloroethan)				
	par voie orale	DL50 1951 mg/kg	rat		
	par inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	par inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l			

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de risques spéciaux à signaler. Expériences tirées de la pratique.
L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
1310-58-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique, Gemisch, neutralisiert					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 80 mg/l	96 h	Gambusia affinis	IUCLID	
025322-69-4	Propan-1,2-diol, propoxyliert					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >100 mg/l	96 h			

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications diverses: aucune/aucun

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Peut s'enrichir dans les organismes.

12.4. Mobilité dans le sol

dans l'état fourni: liquide

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. L'élimination doit se faire selon les prescriptions

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LASCOL SM 15

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 161

Page 6 de 7

des autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

- 14.1. Numéro ONU:** UN n.a.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: n.a.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: n.a.
14.4. Groupe d'emballage: n.a.

Autres informations utiles (Transport terrestre)
n.a

Transport fluvial (ADN)

- 14.1. Numéro ONU:** UN n.a.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: n.a.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: n.a.
14.4. Groupe d'emballage: n.a.

Autres informations utiles (Transport fluvial)
n.a.

Transport maritime (IMDG)

- 14.1. Numéro ONU:** UN n.a.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: n.a.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: n.a.
14.4. Groupe d'emballage: n.a.

Autres informations utiles (Transport maritime)
n.a.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

- 14.1. Numéro ONU:** UN n.a.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: n.a.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: n.a.
14.4. Groupe d'emballage: n.a.

Autres informations utiles (Transport aérien)
n.a.

14.5. Dangers pour l'environnement

- DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non
Matières dangereuses: n.a.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

n.a.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

n.a.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

LASCOL SM 15

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 161

Page 7 de 7

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2010/75/UE (COV): 0

2004/42/CE (COV): 0

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,9.

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H332	Nocif par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)